

FAQ – Evaluation PCS2

Au niveau méthodologique

✓ **Quelles actions faut-il inventorier puis évaluer ?**

Hormis les actions de coordination¹, toutes les actions - visant à produire un effet et à réduire un "problème" identifié lors du diagnostic - mises en œuvre durant la programmation PCS2, font l'objet de l'évaluation, à savoir les actions en cours, les actions entamées puis abandonnées et les actions finalisées. Il se peut donc que des actions ne figurant pas ou plus dans SpiralPCS (et donc dans le tableau excel A3 que vous avez reçu) soient à ajouter.

Par contre, des actions indiquées dans SpiralPCS en 2014 mais jamais entamées ne sont pas à évaluer. S'il est évident qu'elles ne seront pas mises en œuvre concrètement d'ici l'échéance du plan fin 2019, il convient de les retirer de SPIRAL PCS. Si par contre l'action va seulement démarrer, mais sera bien mise en œuvre d'ici fin 2019, il convient de la maintenir dans SPIRAL PCS.

Il est encore possible de démarrer maintenant de nouvelles actions. Ces actions devront être inscrites dans SPIRAL PCS pour le 30.6.2018 et faire l'objet d'une validation virtuelle par la CA. Elles ne devront toutefois pas être évaluées.

✓ **Qu'entend-on par "action de coordination" ?**

Par action de coordination, on entend les études de faisabilité en amont de la mise en œuvre d'une action, la gestion d'un site internet ou d'un autre outil de communication récurrent sur le PCS, l'organisation de réunions de sous-commissions ou de plateformes thématiques, ...

A priori, il s'agit des actions sur fond bleu dans le tableau excel A3 transmis (elles sont mentionnées à ce stade pour mémoire). Il se peut toutefois que des actions présentées comme des actions de coordination n'en soient en fait pas ou comptent une partie d'actions concrètes qu'il convient alors d'isoler pour en faire une action à part entière.

Une action "sous-traitée" à un partenaire extérieur, que vous ne gérez pas en direct mais que vous coordonnez peut-être, n'est pas considérée comme une action de coordination dès lors qu'elle vise à améliorer une situation problématique, qu'elle vise à atteindre un résultat "mesurable". Il s'agit bien d'une action à évaluer et il vous revient d'obtenir les indicateurs de réalisation, de résultat et de moyens auprès des personnes à la manœuvre !

✓ **Le tableau excel A3 avec la proposition de requalification des actions peut-il être modifié ?**

Certainement. La DiCS a procédé à une première ébauche de classification sur base des éléments descriptifs inclus dans le diagnostic et de l'objectif (stratégique) décrit dans SpiralPCS. Il se peut que la réalité de terrain soit différente et nécessite dès lors un changement par rapport à cette proposition.

¹ qui seront évaluées ultérieurement dans le cadre d'un focus groupe

Néanmoins, une fois que le 1^{er} formulaire limesurvey sera complété et envoyé, avec les actions requalifiées telles que vous les avez réellement mises en œuvre, il ne sera plus possible de procéder à des modifications et ce seront ces actions-là qui seront évaluées.

✓ **Que faire quand une "action" dans SpiralPCS correspond à une "action générique" et en contient en réalité plusieurs ?**

En principe, elle a été identifiée dans le tableau excel A3 par la cellule méthodo de la DiCS et figure :

- soit en orange, ce qui signifie que la cellule méthodo de la DiCS l'a, a priori, subdivisée en 2 ou 3 actions "opérationnelles" sur base du descriptif de l'objectif ou du diagnostic
- soit en vert, ce qui signifie que dans le diagnostic et/ou l'objectif, il y avait beaucoup de résultats visés différents (correspondant à des objectifs différents). Dans la mesure où la cellule méthodo de la DiCS ne sait pas ce qui a été réellement fait sur le terrain, aucune proposition de subdivision de cette "action générique" n'a été formulée.

Il revient, au chef de projet, de subdiviser en autant de lignes que nécessaires dans le tableau excel A3, ce type d'"actions génériques" pour que chaque ligne corresponde à une action distincte qui vise un résultat spécifique.

✓ **Quelle différence entre évaluation "de base" et évaluation "approfondie" ?**

Chaque action (encodée via le 1^{er} limesurvey) fait l'objet d'une évaluation "de base" comportant des questions sur la réalisation, le résultat et les moyens.

Toutefois, afin de produire une évaluation régionale plus circonstanciée, la DiCS et le comité de pilotage de chefs de projet ont convenu de quelques questions complémentaires pour recueillir de l'information à propos de 4 actions qui feront l'objet d'une évaluation plus approfondie:

- 2 à choisir parmi une 10^{aine} d'actions suggérées par la DiCS

Les 10 actions proposées :

- 1.1.1 Alphabétisation
- 1.2.4 Permanence d'écrivain public
- 1.5.3 Taxi social
- 2.2.1 Education des locataires et/ou des propriétaires
- 3.1.3 Sensibilisation à une alimentation saine
- 3.2.3 Mise en place de techniques de soutien psychologique (groupes de paroles, Alzheimer café, ...)
- 4.1.7 Potager collectif / jardin communautaire / compost collectif
- 4.2.1 Travail de rue : accroche du public précarisé
- 4.3.1 Coconstruction de projets avec les citoyens
- 4.5.2 Médiation (de quartier, interculturelle, ...) / résolution de conflits

Si vous n'avez aucune de ces actions mises en œuvre dans votre PCS, vous pouvez en choisir 2 autres ;

- 2 actions librement au choix qui sont emblématiques de votre plan, qui ont eu un résultat ou un impact significatif ou qui ont rencontré un résultat différent que celui escompté, par exemple. Ces 2 actions libres peuvent également être choisies parmi les 10 rappelées précédemment.

Dans le 1^{er} formulaire limesurvey, il vous est demandé d'identifier les 4 actions en question. Il ne vous sera dès lors plus possible de changer une fois que votre questionnaire personnalisé (2^{ème} formulaire limesurvey) aura été généré.

✓ **Qu'en est-il des actions "article 18" ?**

Les actions financées dans le cadre de l'article 18 sont évaluées au même titre que les actions financées par la subvention PCS, le cas échéant complétées d'autres sources de subventions ou recettes, à savoir en fonction du "problème" qu'elles souhaitent corriger ou du besoin qu'elles souhaitent rencontrer et donc de l'objectif visé

Dans le cadre de l'évaluation qualitative qui sera organisée à l'automne, l'apport de l'article 18 pourra faire l'objet d'un focus groupe.

✓ **Quid des maisons de quartier, des EPN, ... ?**

Dans le même ordre d'idée, certaines "actions" libellées dans SpiralPCS ne sont, en réalité, pas des actions mais des axes, des mesures, des outils ou des lieux où se déroulent des actions. C'est le cas par exemple des maisons de quartier ou des EPN dont les actions sont financées par le PCS. Les maisons de quartier/EPN sont en réalité des moyens ou des outils. Ce qu'il convient de prendre en compte ce sont les actions (ou types d'actions) qui y sont proposées pour améliorer l'accès au droit ou la solidarité².

Par contre, si l'action porte sur la mise en place d'un nouvel EPN ou d'une nouvelle maison de quartier (= impulsion d'un nouvel outil financé par le PCS) alors il peut s'agir d'une action en tant que telle, mais qui par essence sera limitée et finalisée une fois l'outil opérationnel.

C'est donc bien la finalité de l'action qui est à prendre en compte.

✓ **Peut-on citer des partenaires dans le formulaire d'évaluation pour les mettre en exergue ou au contraire les critiquer?**

Ni l'un ni l'autre. Dans le cadre d'une législation européenne traduite en droit belge et effective au 1^{er} mai 2018, il ne faut pas que l'on puisse identifier une personne (physique ou morale) par son nom ou son adresse mail. Soyez donc vigilants !

✓ **Qu'en est-il de l'approche participative développée dans le cadre du PCS1 ? Peut-on reprendre cette méthode pour l'évaluation du PCS2 ?**

Bien sûr, mais ce n'est pas une obligation. La méthode de récolte des informations nécessaires pour procéder à l'évaluation et compléter le formulaire, notamment provenant de partenaires et/ou bénéficiaires, est libre mais participative.

² Dans la grille, les actions 1.4.1 EPN (emploi) et 4.7.1 EPN, visent en réalité des formations en informatique dispensées dans le cadre des EPN et ne visent pas les EPN en tant que lieu !

✓ **Comment faire quand on est "jeune" chef de projet, qu'on n'était pas là au début du plan ?**

Plusieurs pistes :

- Dans la mesure du possible, essayer de retrouver la traçabilité (papier ?) du plan encodé dans SpiralPCS en 2014 et voir dans les PV de CA s'il a évolué.
- Eventuellement prendre contact avec l'agent de terrain de la DiCS qui suit le PCS de la commune afin de voir s'il ne possède pas également une trace papier du plan à différents stade de son évolution.
- Consulter le tableau de bord de suivi ou l'outil d'évaluation continue s'il y en a un.
- Demander l'aide des principaux partenaires qui en principe eux n'ont pas changé.

✓ **Comment faire si je ne comprends pas bien une question ?**

Dans la mesure où il y avait au départ 2.500 actions dans l'ensemble des PCS, que l'on a réduit à 106 actions, il a fallu recourir à des termes génériques qui, parfois, ne sont pas complètement appropriés à chaque action particulière. Aussi, dans certains cas, vous devrez faire preuve "d'ouverture" dans la compréhension de la question et la "traduire" pour qu'elle s'adapte à la situation de votre action.

Néanmoins, comprenez qu'il y a des questions qui portent :

- sur les réalisations (ce que vous avez mis en place pour atteindre les résultats),
- sur les résultats (ce que l'action a permis d'atteindre)
- et sur les moyens (les ressources nécessaires pour mettre en œuvre et atteindre les résultats).

En cas de doute vous pouvez toujours contacter la DiCS.

✓ **Pour quand doit-on délivrer le formulaire d'évaluation ?**

Pour le 30 juin 2018, au plus tard, en cliquant sur "envoyer" dans le formulaire limesurvey, accompagné de la décision de validation du collège communal.

La décision du Conseil communal peut arriver par la suite, entre les vacances d'été et les élections qui ont lieu le 14 octobre.

N'hésitez pas à faire un rétro-planning tenant compte de ces différentes échéances pour ne pas prendre le risque de tomber trop court !

Au niveau technique

✓ **Peut-on expliquer une réponse dans le questionnaire d'évaluation ?**

Bien sûr ! Il se peut, par exemple, qu'un résultat désiré n'ait pas été atteint pour des raisons identifiées que l'on aimerait, en tant que chef de projet, pouvoir expliciter. D'ailleurs, il vaut mieux être honnête et faire état de la situation réellement rencontrée, en l'expliquant, plutôt que de supposer ou construire une autre réalité.

Pour rappel, l'évaluation n'est pas une sanction. L'évaluation est une analyse qui débouche sur une interprétation et, in fine, un outil d'aide à la décision, notamment dans le cadre d'un recadrage ou d'une programmation future.

Néanmoins, les cases prévues pour des commentaires, tout comme les cases dédiées aux questions ouvertes, sont volontairement restreintes afin de ne pas susciter d'explications trop longues.

D'un point de vue technique, une telle case correspond ensuite à une cellule d'un tableau excel. Elle ne pourra donc être trop importante au risque que l'information ne soit pas traitée. Pensez donc à être concis, le plus synthétique possible (vos instances décisionnelles et les agents de la DiCS devront en prendre connaissance).

Si vous estimez utile de donner davantage d'explications ou de commentaires à vos autorités communales, rien ne vous empêche de le faire en parallèle, mais cela ne doit pas nécessairement figurer dans l'évaluation.

✓ **Comment compléter le questionnaire si je ne peux le faire d'une traite ?**

Effectivement, certaines questions vont nécessiter un petit peu de recherches auprès de vos partenaires pour recueillir des données chiffrées ou leur avis sur la mise en œuvre d'actions.

Or le questionnaire limesurvey nécessite de compléter entièrement les items d'un chapitre pour passer à la suite ou peut aussi se bloquer si l'on reste trop longtemps sur une page ouverte sans rien y encoder. On ne sait donc pas compléter uniquement les premières questions de chaque action et laisser les autres en attente.

Aussi, pour vous faciliter la tâche, pour travailler **en mode brouillon**, nous pouvons, si vous le souhaitez, vous envoyer le formulaire en word, **mais NON personnalisé**, c'est-à-dire ne comprenant qu'une batterie de questions par cas de figure. Autrement dit, si vous avez plusieurs actions d'un même cas de figure, il faudra les copier-coller et si vous n'avez pas d'action dans un cas de figure, vous devrez le passer ou l'effacer.

Attention, si vous décidez de vous servir de ce document word :

- ne soyez pas tenté de "remplir" les cases commentaires avec de longs développements, ils ne rentreront peut-être pas dans les cases en limesurvey. Soyez donc synthétique.
- un copier-coller de word vers limesurvey peut occasionner des bugs. Si jamais c'est le cas, transférer d'abord votre texte en notepad avant de le copier vers limesurvey. Ainsi, par exemple, le signe " sera transformé en ' qui ne pose pas de problème en limesurvey.
- inutile de nous renvoyer un document word complété, **nous n'en tiendrons pas compte**. Seul le formulaire limesurvey sera valable.

Lorsque vous aurez récolté toutes les informations sur chaque action, vous pourrez ainsi plus facilement tout encoder dans limesurvey en une traite.